

La Gazette du 54

Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3^e arrondissement

N°2 – Automne 2016

Sommaire

<i>Éditorial</i>	2
<i>Rendez-vous</i>	3
- Entretien et réparation	
- Récolement et inventaire	
- Les conférences 2016-2017	
<i>Lu à la BAI</i>	5
- Olivier l'Orphéoniste	
<i>Témoignages, entretiens et recherches</i>	
- Un lieu de mémoire tourné vers l'avenir	7
- Maurice La Châtre, éditeur	10
<i>Comptes-rendus des conférences et causeries</i>	22
<i>La BAI Accueille</i>	26
- Des élèves de cours moyen	
- La NHK	



Éditorial

par Michel Roszewitch



Voilà la 2ème édition de "La Gazette du 54", encore plus fournie que l'édition du printemps.

Après vous avoir présenté la liste des conférences de la prochaine saison, où vous rencontrerez des personnes et lieux connus et inconnus, mais toujours passionnants, vous trouverez un billet sur "Olivier l'Orphéoniste" de Laurent Rillé, vous découvrirez la BAI sous le regard de Michel Blanc, vous ferez la connaissance de Maurice La Châtre, un éditeur qui s'est battu pour mettre à disposition la version française du *Capital* de Karl Marx et *Les Mystères du Peuple*, d'Eugène Sue.

Hélène Personnaz nous propose un résumé de trois conférences du printemps dernier.

Enfin, notre bibliothèque a accueilli ce printemps des enfants de Cours moyen ainsi qu'un tournage de la chaîne de télévision japonaise NHK.

Nous sommes toujours preneurs de témoignages concernant les lieux, les lecteurs ou sociétaires, les militants associatifs, qui œuvrent ou ont œuvré, dans des structures proches ou partenaires.

Adresser les propositions de textes à lagazette54@bai.asso.fr

En cliquant sur les vignettes situées à droite, vous accéderez aux différentes rubriques de notre [Gazette de l'automne 2016](#)

Les rendez-vous de la BAI



Atelier d'entretien et de réparation de reliures

- Les prochains ateliers vont reprendre au cours du trimestre et seront annoncés sur notre site Internet.

Récolement et inventaire

- Le récolement des ouvrages de la bibliothèque, entamé depuis plusieurs années, entre dans sa dernière ligne droite, et l'équipe de volontaires se renforce grâce à six nouveaux bénévoles.
- Les personnes qui souhaiteraient se joindre à ce groupe peuvent nous écrire à recolement@bai.asso.fr. Ces activités sont indispensables et constituent un préliminaire pour poursuivre notre réflexion sur l'informatisation du catalogue de la BAI.
- Deux stagiaires, dirigées par Isabelle Antonutti, sont intervenues en mai et juin dernier.

Visite de classes

- Les premiers témoignages des visites scolaires figurent dans cette gazette. L'expérience sera poursuivie et renouvelée cette année.

Conférences 2016-2017

Images et Figures parisiennes

Dans le prolongement des explorations de l'an passé nous proposons cette année une brochette de « soirées de lecture » qui entremêlent des images et des figures, hautes en couleur, intimement liées à la trame intime de la vie parisienne d'hier. Profonde originalité des images et des figures évoquées depuis la posture mythique des plus célèbres à celle des plus oubliées ou passablement méconnues. Grande diversité aussi des sujets abordés, des lieux, des faits, des personnalités, des idées et des actes, mis en avant, dans la haute tradition d'ouverture d'esprit que cultive résolument la BAI; depuis les registres humains les plus édifiants aux moins recommandables, depuis les supports d'existence les plus évanescents ou immatériels à ceux tout pétris de chair, de sueur, de sang, d'odeurs et de glaise.

- 1) **Madeleine Leveau-Fernandez**, *Les Apaches de Paris à la Belle Époque*
jeudi 22 septembre 2016, 19h30
- 2) **Arlette Boulogne**, *Les Bibliothèques Populaires au XIX^e siècle*
jeudi 6 octobre 2016, 19h30
- 3) **Michelle Magdelaine**, *Le protestantisme à Paris*
jeudi 17 novembre 2016, 19h30
- 4) **Eric Hazan**, *Ma traversée de Paris*
jeudi 08 décembre 2016, 19h30
- 5) **Renaud Gagneux**, *Sur les traces de la Bièvre parisienne*
jeudi 19 janvier 2017, 19h30
- 6) **Jean-Louis Bertrandy**, *Edmond Bloud, un éditeur catholique engagé, 1870-1945*
jeudi 23 février 2017, 19h30
- 7) **François Gaudin**, *Maurice Lachâtre, éditeur et lexicographe du XIX^e siècle*
jeudi 16 mars 2017, 19h30
- 8) **Rodolphe Trouilleux**, *Joseph-Auguste Rey 1779-1855*
jeudi 20 avril 2017, 19h30
- 9) **Philippe Hivert**, *Voyage en Icarie, naissance du communisme utopique d'É. Cabet*
jeudi 18 mai 2017, 19h30
- 10) **Léon Personnaz**, *Les chevaux à Paris au XIX^e siècle*
jeudi 8 juin 2017, 19h30
- 11) **Michelle Perrot**, *Georges Sand*
jeudi 22 juin 2017, 19h30.

Lu à la BAI

par Hélène Personnaz

Olivier l'Orphéoniste de Laurent de Rillé, éd. Hachette, 1862

En mai 2006, Jean-Claude Yon, professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin, spécialiste de l'histoire culturelle des sociétés contemporaines, donnait à la BAI une conférence intitulée *La démocratisation de la pratique musicale au XIX^e siècle*.

La présence, dans les rayons de la bibliothèque, de quelques partitions destinées aux ensembles vocaux, lui permettait d'aborder le sujet des Orphéons, qui marquèrent fortement tant la pratique vocale qu'instrumentale, en groupe.

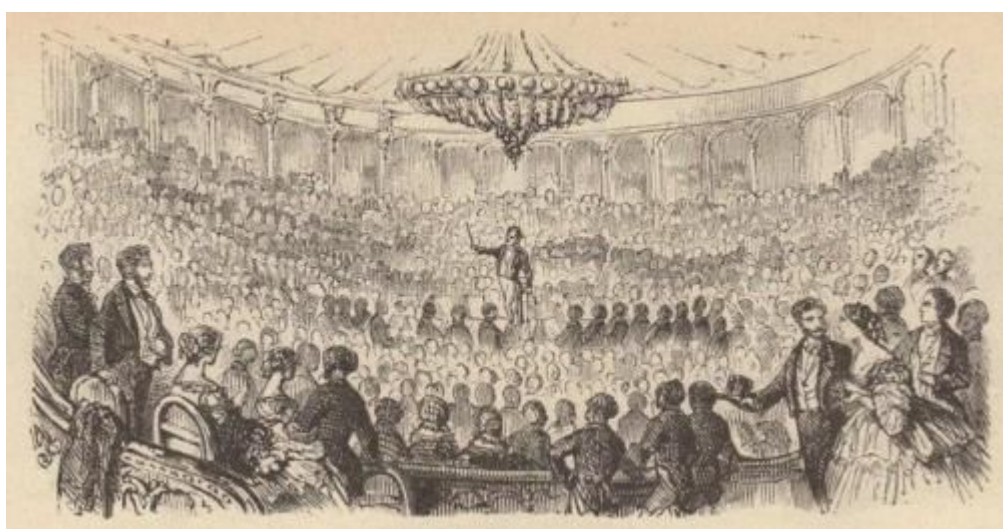


À propos de Laurent de Rillé qui fut l'un des continuateurs de Wilhem, fondateur du mouvement orphéonique, Jean-Claude Yon notait que la passion pour sa mission au service de la pratique musicale l'avait conduit à écrire un roman, *Olivier l'Orphéoniste*, paru en 1861 chez Hachette. J'ai pu, comme indiqué par le conférencier, trouver le volume de 199 pages m'attendant sagement sur les rayons du 54 rue de Turenne. Solidement relié et de petit format, très vivant et soutenu de bout en bout par cette lancinante question : « Olivier va-t-il retrouver Mariette ? », il m'a fait passer comme un rêve quelques trajets métropolitains.

En 1861, année, on ne le répètera jamais assez, de la fondation de notre chère BAI, quelle était la vocation des Orphéons, nés en 1833 ? Si l'on en croit les premiers chapitres de notre roman, d'aider les désespérés à s'arracher aux vapeurs de l'alcool et à tous les maux qu'elles engendrent : paresse, violence, négligence physique. Il est vrai qu'Olivier, jeune forgeron habile et courageux, encaisse assez mal une déconvenue amoureuse. Il ignore que le dédain dont il se croit l'objet n'est que le fruit d'un

stratagème honteusement ourdi contre lui par un jaloux. Il tombe dans le ruisseau. Heureusement, les suaves accents d'une chorale en répétition le sortent de son état et, comme il chante encore mieux qu'il ne forge, il devient l'étoile montante de l'Orphéon local. Lors de joutes musicales entre formations venues de toute la France, il contribue au succès de son groupe. Mais la renommée ne lui monte pas à la tête et, malgré de tentantes propositions de carrière en soliste, il préférera retrouver sa terre natale, la jeune fille qu'il a toujours aimée (et réciproquement) et le beau poste de directeur d'Orphéon. L'Orphéon aura eu, parmi autres vertus, celle de gommer les barrières sociales. En effet, la réussite musicale d'Olivier permet que sa candidature à la main d'une jeune fille bourgeoise soit envisageable. Il faut dire que la chose est un peu facilitée par le fait que le père de celle-ci a été ruiné. Pardon, j'oubliais qu'un retournement de dernière heure lui faisait retrouver son pactole.

L'argumentation périphérique sur les bienfaits de la pratique musicale m'a particulièrement intéressée. Ayant enseigné la musique dans le cadre de l'Éducation Nationale, j'ai souvent lu ou entendu justifier la présence de la musique dans les cursus scolaires pour des raisons autres que celle du droit de chacun d'accéder à un art. Ça aide au vivre ensemble ! Écoutez-vous les uns les autres ! Peace and music ! C'est vrai. Mais pourquoi tant d'insistance sur les vertus annexes ? Parce que l'émotion esthétique, l'affinement des sens, n'aurait peut-être pas toute sa légitimité ? Les arts plastiques me semblent moins chercher de respectabilité dans le moral ou le social. Il y a là un vaste terrain de recherche à investir. En attendant, vive *Olivier l'Orphéoniste* qui, malgré ma perfide analyse n'a pu être écrit que par un de ces hommes qui savent ce qu'est le plaisir de faire de la musique, ensemble. Et qui y a sans doute consacré toute sa vie.



Une séance de l'Orphéon à Paris 1861

Almanach musical. Éphémérides musicales, biographies des célébrités de la musique. (Pour 1862) Publié par Moléri et Oscar Comettant.

Témoignages, entretiens et recherches



Un lieu de mémoire tourné vers l'avenir

par Michel Blanc

La *BAI* est un lieu vénérable et vivant, une petite bibliothèque parisienne associative, pionnière, très originale, marquée par son histoire, mais aussi active et tournée vers l'avenir. Notre association est un espace de rencontre et de partage autour d'un but précis et exaltant : faire connaître et faire vivre ce lieu qui est bien plus qu'un Musée. Au fil des semaines, d'année en année, les rencontres s'opèrent dans une grande ouverture d'esprit, de respect des différences et de tolérance bienveillante, en un mot de Laïcité. Chacune et chacun apporte sa pierre à la hauteur de sa motivation, de ses possibilités et disponibilités. Dans une large mesure nous pouvons considérer que notre participation à l'entreprise commune relève d'une forme "d'utopie en acte" qui table sur la force du partage. Partage des tâches mais aussi des bienfaits, des engagements et des responsabilités, des savoirs et des contributions. Cette *Mémoire* des livres et des auteurs mais aussi des lecteurs et des sociétaires, nous la construisons en la partageant, mêlant le sérieux à la convivialité, le désir de réussir au mieux à la modestie de l'entreprise et des moyens. Malgré cette modestie nous sommes de plus en plus obligés de limiter le nombre de participants à nos soirées de lecture en imposant une inscription préalable ; de même nous devons constituer des petits groupes pour les visites les plus médiatisées comme celles relevant des journées du patrimoine, par exemple. Nous conservons cependant le principe de la gratuité de ces soirées et l'ouverture à tous : aux sociétaires

et sympathisants, mais aussi pour celles ou ceux qui viennent pour la première fois et découvrent ainsi ce lieu, cette vie associative qui porte le beau nom de *Bibliothèque des Amis de l'Instruction*. Bien sûr être soucieux de préservation, vouloir participer à la construction et au partage de la Mémoire n'est nullement opposé à la possibilité d'utiliser les moyens les plus modernes de communication à commencer par ceux qui relèvent d'Internet. C'est pourquoi notre site a amélioré sa présentation et offre en plus des informations sur le présent et les projets en cours, l'accès aux recherches publiées, la possibilité de prendre connaissance ou de réécouter telle ou telle soirée de lecture, intervention ou conférence. De même notre *Gazette du 54* qui entend bien se tourner, le plus régulièrement possible, vers les sociétaires et les sympathisants de notre bibliothèque pour permettre des communications et échanges qui ne nécessitent pas une présence physique dans le lieu consacré, au 54 rue de Turenne, dans le troisième arrondissement de Paris.

Je voudrais dire quelques mots sur notre vie associative à partir d'une consultation de nos fiches d'adhésion et un regard sur notre mode de fonctionnement. Ce qui frappe d'abord c'est la diversité des adhérents et un mouvement d'enthousiasme dès l'adhésion qu'il nous incombe d'essayer de maintenir, de faire fructifier. Une typologie très sommaire distinguerait la présence ininterrompue d'un noyau d'anciens que l'on pourrait appeler les "*grands anciens*" et que nous retrouvons dans nos instances les plus actives : "*le Conseil*" de l'Association, "*l'équipe de bénévoles*", "*l'équipe du récolement-inventaire*". Leur présence, leur expérience, leurs conseils sont des plus précieux : ces "*grandes anciennes ou anciens*" rendent tangible le sentiment de continuité et montrent par leur fidélité que nous gardons bien le cap. Viennent ensuite celles et ceux qui ont une expérience notable et qui ont gardé ou développé leur enthousiasme initial par des participations et des liens noués au fur et à mesure. Nous pourrions les appeler les "*sociétaires ancrés*". Ces sociétaires sont très présents dans les instances les plus actives, très impliqués dans l'organisation des permanences du samedi après-midi, les visites exceptionnelles, les soirées de lecture, bref toutes les manifestations de la BAI. Chaque année nous constatons aussi l'engagement de nouveaux adhérents et leur enthousiasme réel. Nous pourrions les nommer : "*les sociétaires de l'an*". Ces sociétaires sont porteurs de certaines formes de renouveau, en particulier de possibilités nouvelles, pour peu que l'on sache bien ancrer leur participation à l'entreprise commune. En quelques années de présence s'opère le glissement, l'apport fidélisé, le renouvellement tangible. Enfin il y a une quatrième catégorie de sociétaires, qui est importante numériquement et que nous n'oublions pas, ni pour ce qu'ils ont accompli, ni pour ce qu'ils peuvent encore accomplir. Ce sont les "*sociétaires d'hier*". Deux grandes sous-catégories pourraient être construites : les "*sociétaires d'hier au long cours*" et les "*sociétaires d'hier effervescents*". La première

sous-catégorie rassemblerait celles et ceux qui ont participé, parfois longuement, aux activités de la *BAI*, qui ont œuvré à l'entreprise commune, mais qui, pour toutes sortes de raisons, à commencer par celles de l'éloignement, des changements du mode et du cadre de vie, de l'âge et de la santé parfois, bref, de tous les aléas de la vie, ne sont guère revenus au 54 rue de Turenne. Beaucoup ont suivi de manière plus ou moins épisodique les activités proposées. Nous pouvons les appeler les "*Amis de la BAP*" car, dans leur grande majorité, ils n'ont pas renié l'œuvre commune et gardent une nostalgie du lieu et de son esprit. La seconde sous-catégorie rassemblerait celles et ceux qui n'ont pas dépassé le cadre d'une année ou deux années d'adhésion. Tout indique que ce n'est pas la déception qui a freiné leur enthousiasme natif mais des impossibilités matérielles en terme de temps de transport, d'éloignement ou tout simplement de temps disponible. Nous proposerons donc de les nommer ici : "*les adhérents découvreurs*". Expliquons-nous : pour avoir enregistré ces adhésions au cours de journées de permanence ou soirées de lecture nous avons constaté que le désir d'adhérer tout de suite venait avant tout d'un mouvement d'enthousiasme suite à la découverte du lieu, de l'association, de son histoire et de son caractère vivant. Ces femmes et ces hommes ont voulu concrétiser, sur-le-champ, par un geste significatif, leur sympathie, leur solidarité, leur volonté de s'associer (certains l'ont fait sous la forme d'un don qui est parfois allé jusqu'à dépasser la somme correspondant à une cotisation annuelle). C'est dire si nous trouvons un capital de sympathie dès que nous montrons et expliquons le lieu, la bibliothèque, l'entreprise commune. Ce mouvement réel de sympathie des "*découvreurs*", l'heureuse surprise qui l'accompagne est précieux et vivifiant. Nous savons que beaucoup de celles et de ceux qui n'ont eu de fait que la possibilité d'accomplir une "*adhésion effervescente*", comme celles et ceux qui furent longtemps sociétaires et qui n'ont pas ou plus la possibilité de venir et revenir régulièrement au 54 rue de Turenne, ont gardé leur intérêt et leur sympathie, nous honorent de leur amitié. C'est donc à tous que s'adresse notre "*Gazette du 54*" ; c'est pour toutes celles et tous ceux qui agissent, adhèrent, s'intéressent ou sympathisent que nous alimentons régulièrement le site Internet de la *BAI*, que nous élargissons notre réseau d'échange et de communication. Ainsi à la diversité fascinante des ouvrages qui meublent les rayons de notre bibliothèque se superpose celle de ses lecteurs d'avant-hier, d'hier, d'aujourd'hui et sans doute de demain ; à ces diversités multiples et ouvertes s'ajoute celle des "*joyeux*" sociétaires actifs et réguliers, des amis et sympathisants éloignés, qui entendent tous contribuer à propager longtemps et loin, à leur mesure, les grands messages de la culture humaniste ; qui entendent bien vivre et faire vivre, les plus belles sentences d'un Montaigne ou d'un Rabelais, par exemple ; bref participer, en s'instruisant ou se cultivant, continûment et mutuellement, à l'universel mouvement de la Culture dans son Unité.

Maurice La Châtre, éditeur des Mystères du Peuple

par Michel Roszewitch

Tout le monde connaît *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue, paru en 1843, mais qui a lu *Les Mystères du Peuple*, du même auteur ? Cet ouvrage est une fresque historique et politique dont le ton est donné dès l'exergue : *“Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par l'insurrection.”* Maurice Lachâtre, son ami et éditeur, met en vente les premières livraisons à partir de novembre 1849, après la révolution de 1848. La publication en sera interrompue à plusieurs reprises. L'ouvrage est terminé en 1857, mais saisi et interdit après que l'éditeur et l'imprimeur ont été condamnés (voir l'annexe). Il ne paraîtra intégralement qu'à titre posthume, Eugène Sue étant décédé pendant l'instruction.

*Les Mystères du peuple est l'histoire rétrospective, de 57 avant Jésus-Christ à 1851, de la famille Lebrenn. À la veille de la conquête de la petite Bretagne par César, cette famille vit paisiblement près des pierres de Karnak. La défaite de la bataille de Vannes marque le début de la servitude pour les descendants de Joel, le brenn (chef) de la tribu de Karnak. La chronologie historique est revue et corrigée par Eugène Sue. Il mêle à l'Histoire des personnages fictifs, descendants de Joel, qui sont autant de témoins des mortifications et des crimes endurés par le peuple.*¹

À la BAI, cet ouvrage figure en bonne place, en bas, à droite, en entrant dans la grande salle du rez-de-chaussée, derrière le magnifique meuble rempli de fiches. Mon attention avait été attirée par cet ensemble de volumes, en novembre 2012, lors du cycle de conférences sur le roman populaire.

Mais là, une déception m'attendait. Le dernier volume, le 9^{ème}, était absent. Il y avait bien le 10^{ème} volume regroupant toutes les gravures, mais pas celui traitant de la période la plus récente, celle de l'échec de la Seconde République.

En recherchant sur Internet en 2012, j'ai repéré, en vente à un prix abordable, ce 9^{ème} volume, dépareillé, qui nous faisait défaut. Le temps passant, accompagné d'un peu de négligence, en mars 2016 je retrouve les coordonnées du vendeur. Téléphone. Le numéro est bon. Le livre est toujours disponible et au même prix.

Quelques semaines plus tard, le précieux 9^{ème} volume (dont le dos relié porte le numéro 5 – erreur ? – camouflage ?) est entre mes mains.

¹ Jean-Pierre Galvan - http://eugene.sue.free.fr/les_peuple.html

En feuilletant le l'ouvrage, je remarque l'avertissement, et tout un monde inexploré s'ouvre à moi : un texte édifiant signé "Maurice Lachâtre" (à ce moment, je ne connaissais pas ce Monsieur).

Et c'est un choc, le monde brutal de l'édition sous le second empire, les procès, les saisies, les prisons, les exils de l'auteur mais aussi de l'éditeur et de l'imprimeur !

Sinistre aventure. L'appétit aiguisé, je cherche à en savoir plus sur ce Lachâtre qui me semble un personnage fascinant. Et la chance continuant, j'entre en contact avec François Gaudin, professeur à l'université de Rouen, qui est un grand connaisseur de Lachâtre, au point d'y avoir consacré pas moins de cinq ouvrages.

En mars prochain, François Gaudin fera une conférence à la BAI sur Maurice Lachâtre ; il a bien voulu dès à présent nous aiguïser l'appétit avec la présentation qui suit. Qui, mieux que lui, pouvait nous donner à découvrir cet éditeur de textes dénonciateurs et révolutionnaires ?

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR AUX ABONNÉS.

*J'étais et suis toujours
l'ennemi des princes, des polites et des abus;
l'ami des pauvres, et rien de plus.*

Chers lecteurs, aimables lectrices,

Je vous dois quelques explications sur une lacune dans le texte de l'ouvrage, lacune que je viens combler aujourd'hui, à mon retour du long exil que j'ai subi, à la suite des terribles événements de la Commune de Paris, en 1871.

A l'époque où s'accomplit la révolution de 1870, au 4 septembre, et où s'abîma l'empire avec Napoléon III, j'avais publié les quatre premiers volumes des *Mystères du Peuple*.

Pendant la guerre avec la Prusse et le siège de Paris, où j'ai fait mon devoir de patriote, la publication se trouva forcément suspendue. Survint ensuite la formidable insurrection du 18 mars 1871 et la proclamation de la Commune de Paris. J'ai fait, en ces circonstances, tout ce que commandait ma conscience. Mais, la Commune ayant été vaincue par l'armée de Versailles aidée de la trahison, j'ai dû chercher mon salut dans une retraite sûre chez des amis dévoués, et, plus tard, j'ai réussi à gagner la frontière d'Espagne. Ma vie était sauve, mais, hélas! mon cher et regretté ami Eugène Profflet, caissier de notre maison de librairie, vieillard inoffensif, tout à fait étranger aux luttes politiques, avait été emmené par les féroces soldats qui étaient chargés de faire les perquisitions dans la fatale journée du 24 mai 1871, et l'infortuné n'a plus reparu!... Que le sang de ce juste, de ce martyr, et celui de tant de milliers de victimes sacrifiées pendant la semaine terrible retombe sur les assassins, sur les bourreaux!!!

Aussitôt que le calme se fût rétabli à Paris, quoique séparé de mes affaires par une grande distance, je repris la publication des *Mystères du Peuple* et fis paraître deux volumes: le cinquième et le sixième.

A ce moment, nouvel arrêt dans la publication: la ville de San Sebastian, où j'étais réfugié, venait d'être enveloppée par les bandes carlistes, et leur chef, le fameux curé Santa Cruz, l'égorgé sacré, avait pris l'engagement, envers les cléricaux français, de faire enlever l'auteur de l'*Histoire des Papes* et de le passer par les armes. Je continuai néanmoins de résider à San Sebastian, d'où je pus expédier le texte des volumes 7^{me} et 8^{me} des *Mystères du Peuple*, en différents paquets. Enfin, le blocus se resserrant de plus en plus autour de la ville, les vivres venant à manquer, l'autorité militaire requit les étrangers d'avoir à quitter San Sebastian par la route qui était libre: celle de la mer. Je m'embarquai pour Santander, et, de ce port, je passai en Angleterre, puis en Hollande, et enfin j'arrivai à Bruxelles. Là m'attendait une autre déconvenue: j'étais du nombre des proscrits que les ministres du sinistre petit vieillard Thiers, alors président de la République française, avaient signalés au gouvernement belge pour être expulsés du territoire. J'ignorais cette circonstance ainsi que le décret royal rendu contre moi et contre cent-soixante citoyens français. Après un séjour de tolérance à Bruxelles, je passai à Vevey, en Suisse; et, de cette dernière ville, pour des raisons de santé, l'âpre climat de la belle Helvétie ne pouvant me convenir, je vins établir ma résidence à San Remo, en Italie, où je suis resté jusqu'au décret d'amnistie rendu le 17 mai 1879, qui m'ouvrait les portes de la France.

C'est au milieu de ces pérégrinations que je dus continuer la publication des *Mystères du Peuple*, pour les volumes 7^{me} et 8^{me}; mais il était arrivé ceci: une partie du texte appartenant à l'épisode: *la Bible de poche* ou *la Famille de Christian*, l'imprimeur, avait été égarée dans le trajet de San Sebastian à Paris, ou était tombée au pouvoir des bandits carlistes, comme cela arrivait fréquemment pendant la guerre du prétendant don Carlos, le dévaliseur des diligences. Une partie du texte, qui comprenait environ 240 pages, n'était donc pas parvenue aux mains de l'imprimeur; cette partie contenait le récit très intéressant des aventures et de la mort de la fille de l'imprimeur Christian; sa place était marquée en tête du 7^{me} volume, et c'est là que je la fais figurer actuellement.

La nouvelle édition paraîtra avec le 7^{me} volume entier, tel qu'il doit être constitué, avec 400 pages environ, tandis que le même volume de l'édition antérieure à celle de 1879 ne contenait que 322 pages.

Les abonnés pourront se procurer les livraisons destinées à combler la lacune existante, au prix de 10 centimes chaque, et placeront eux-mêmes ces livraisons en tête du 7^{me} volume, pour rétablir les choses en leur état normal, soit qu'ils conservent le volume broché, soit qu'ils le fassent relier.

L'erreur commise est le résultat d'un cas de force majeure; dès que j'en ai eu connaissance, je me suis empressé de la réparer.

En même temps, j'ai remis aux mains de notre imprimeur le texte des volumes 9^{me} et 10^{me} qui complètent l'œuvre magistrale de notre illustre ami Eugène Sûe.

Les *Mystères du Peuple* ont eu bien des péripéties pendant leur publication. L'auteur est mort en exil, à Annecy (Savoie), au 3 août 1855. L'éditeur a dû subir deux fois la proscription. Son premier exil a duré sept ans, sous Napoléon III; le second aura duré huit ans, sous la République Conservatrice.

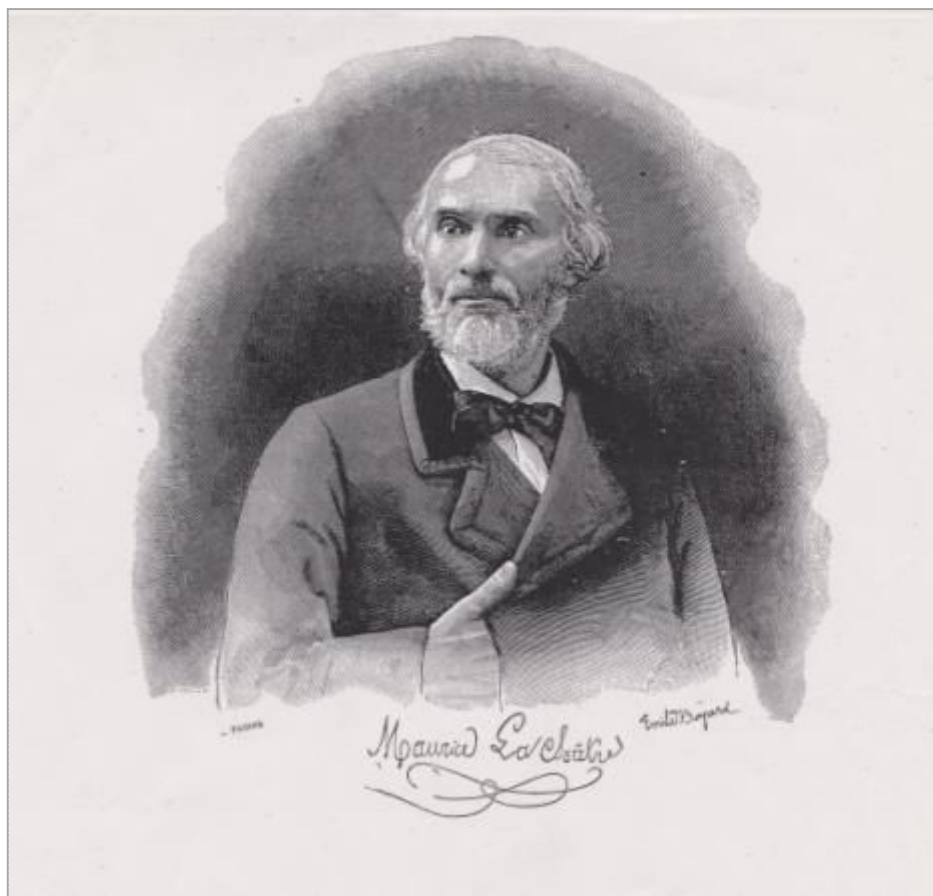
L'ouvrage a résisté à tous les chocs; aujourd'hui il est complet, et son succès grandit d'année en année. Les persécutions font les triomphes des livres et des doctrines.

NI DIEUX, NI ROIS, NI MAÎTRES.

MAURICE LACHATRE.

Maurice La Châtre

Présentation par François Gaudin



1. Les débuts d'un libraire (1814-1848)

Maurice de La Châtre naît à Issoudun, le 14 octobre 1814. Fils d'un baron d'empire, il entre à l'école militaire de Saint-Cyr, puis en est renvoyé en 1831, après avoir participé à une manifestation antiroyaliste et anticléricale. L'année suivante, il rejoint l'armée et participe aux combats contre les troupes d'Abd-el-Kader.

Il part ensuite propager les idées de Saint-Simon, et, stoppé dans sa route vers l'orient par le choléra, s'installe dans le sud de la France à Mui. Il travaille chez un menuisier et donne des cours le soir. Cela lui vaut, le 11 avril 1835, une première condamnation, à Draguignan, pour ouverture d'école sans brevet ni autorisation. Ensuite, il travaille pour un éditeur parisien, Robert Arnault, et apprend les métiers de la librairie et les secrets du colportage. Et aussi les goûts et les besoins du lectorat.

Il ouvre en 1839 son Administration de librairie. La même année, il fonde une banque éphémère, la "Société Delachâtre et Rivail", avec Hippolyte Rivail, le futur Allan Kardec. Le libraire-éditeur choisit de publier les *Crimes célèbres* d'Alexandre Dumas puis son ami Louis-Napoléon Bonaparte et ses amis. Il publie aussi *Fourier et son*

système, de Zoé Gatti de Gamond, et *l'Organisation du travail* de Louis Blanc. L'auteur donne à 29 ans une imposante *Histoire des papes*, anticléricale, en dix tomes. Pendant les cinq années suivantes, les publications à caractère historique se suivent – *Histoire de la Bastille*, *Le Donjon de Vincennes*, *Les prisons de l'Europe*, *Histoire universelle des Religions*, *Le siècle de Napoléon*, *Les Fastes de Versailles*, *Vingt ans de règne* – et assurent sa prospérité. En 1845, il rachète à Balzac, ruiné, la propriété des Jardies et, l'année suivante, il acquiert un domaine de plus de 100 hectares, planté en vignes, dans le Bordelais, à Arbanats. Il est l'ami de Louis Blanc, de Félix Pyat, d'Eugène Sue ; il va se marier à Bordeaux ; tout lui sourit. La Révolution de février 1848 survient. Il s'engage.

2. Un opposant à l'empire (1848-1870)

L'éditeur fréquente les clubs, côtoie les leaders socialistes ; ses amis du gouvernement provisoire qui proclament le droit au travail, la liberté d'expression, le suffrage universel et suppriment la peine de mort et l'esclavage. Pendant plusieurs années, une part importante de son activité se déroule en Gironde. Sa librairie dispose d'une succursale à Bordeaux, où il crée, en 1848 et 1849, deux journaux, *La Tribune de la Gironde* et *Le Peuple souverain*, supprimés rapidement. Il signe *L'armée, son organisation, ses droits, ses devoirs* et *La république démocratique et sociale*, et commence la publication des *Mystères du peuple*, d'Eugène Sue. Pendant cette période de régression démocratique, il se lie avec Proudhon et Émile de Girardin.



Le Château d'Arbanats

En 1852, il vend à crédit son domaine d'Arbanats en parcelles à des conditions accessibles à tous. Au total, 102 personnes achètent des terrains. Il fonde dans le village une « commune-modèle », où l'on trouve deux écoles, un dispensaire homéopathique, une banque, une caisse de retraite, etc. Le socialisme mis en pratique. En 1851, on

annonce son *Dictionnaire du peuple*. Que son auteur appellera finalement le *Dictionnaire universel* (1854-1856). Le Coup d'État est passé.



3. Des livres contre l'Empire... et réciproquement (1852-1870)

Un lexicographe est né. Qu'a-t-il publié depuis la Révolution de février ? Des titres rares mais éloquents : *L'abolition de la misère par l'élévation des salaires*, de Girardin ; *Histoire de la République française*, de Colafrù ; *Organisation du crédit personnel et réel, mobilier et immobilier*, de François Vidal ; *Le médecin du peuple*, du docteur homéopathe Mure ; *Histoire des votes des représentants*, par Raginel ; *Histoire de la Révolution de février 1848*, de Sarrans...

Puis vient le *Dictionnaire universel* qui connaît un réel succès en accueillant la démocratie, le féminisme, le mutuellisme, l'homéopathie, le mesmérisme, le fouriérisme, les débuts du spiritisme, le socialisme, le communisme – mal distingués – ; il fait l'apologie des hommes utiles et non des hommes célèbres ! Tout ce qui est progrès est reçu quitte à ce que l'auberge des mots paraisse un peu espagnole. L'ouvrage vise l'émancipation, la résistance au pouvoir impérial, l'expression des opinions minoritaires. L'audace est inouïe. Si les définitions sont souvent banales, les citations forment des morceaux d'anthologie, les exemples visent souvent les rois, les papes, les despotes, la police, la religion, l'exploitation des ouvriers, etc.

PROLÉTAIRE : « Les prolétaires de nos jours sont, comme les prolétaires de l'ancienne Rome, les misérables, les exploités, les esclaves, les meurt-de-faim, les damnés d'ici-bas. »

OUVRIER : « Une triste pensée vient forcément se présenter à l'esprit, c'est que l'ouvrier et l'ouvrière ne profitent pas de ce qu'ils produisent. »

CONCUBINE : Celle qui, n'étant point mariée avec un homme, vit avec lui comme si elle était sa femme légitime, et est souvent le modèle de toutes les vertus.

GENDARME : la gendarmerie est « devenue un instrument de règne et un moyen d'oppression » et « le gendarme et le sergent de ville sont devenus odieux au peuple. »

Les livraisons de ce dictionnaire bon marché circulent sous le manteau parmi les démocrates et les républicains. Barbès et Victor Hugo le réclament dans leur exil ; Proudhon y collabore. Le pouvoir concentre ses efforts sur la publication des *Mystères du peuple*, pendant que le dictionnaire jouit d'une étonnante mansuétude. Mais cela ne dure pas. Les *Mystères du peuple* sont condamnés en 1857. Peine maximale. Ouvrage saisi et détruit. Le *Dictionnaire universel* est condamné en 1858. Peine maximale. Ouvrage saisi et détruit. Le *Dictionnaire français illustré*, plus petit mais pas moins démocrate et anticlérical, est condamné en 1859. Peine maximale. Ouvrage saisi et détruit. Un acharnement exceptionnel et tombé dans l'oubli.

4. Le Nouveau dictionnaire universel

Lachâtre s'exile à Barcelone pendant six ans. Il refait sa fortune et revient en 1864 et crée les Docks de la librairie et du commerce employant nombre de blanquistes et d'internationalistes. Il vend toutes sortes de produits, en quantité et à crédit. Il publie son Nouveau Dictionnaire universel. La doctrine d'ensemble demeure la même. Le spiritisme en plus. En témoignent ces quelques exemples donnés comme illustrations du fonctionnement linguistique des mots décrits :

« *Crions haro sur le despotisme.* » ;

« *L'incohérence des religions est un sujet d'étude pour le libre penseur.* » ;

« *La peur est l'infirmité du pape.* » ;

« *Le républicanisme lutte avec le napoléonisme.* »

L'avènement d'un monde meilleur auquel croyait Lachâtre ne débouche que sur la guerre de 1870 – il prend les armes – et la Commune – qu'il soutient. Nouveaux exils, nouveaux procès. Il publie *le Capital* de Marx en français, des textes socialistes et anticléricaux. France, Espagne, Belgique, Suisse, Italie : où qu'il soit, il publie !

5. Un Dictionnaire La Châtre posthume

Rentré en France, il reprend les publications de propagande, puis lance, vers 1894, son Dictionnaire-journal avec, comme secrétaire de rédaction, l'anarchiste André Girard. Puis, à 83 ans, il commence à publier son Dictionnaire La Châtre « œuvre de

propagande démocratique et sociale » en bonne partie posthume. La lutte par le dictionnaire doit continuer.

Dans son testament, Maurice Lachâtre lègue des actions à des collaborateurs qui «devront réunir leurs efforts pour continuer à coopérer à la propagation et à l'établissement des œuvres socialistes et anticléricales entreprises par la Librairie du Progrès ».

Sa librairie lui survivra et, en 1914, on pourra lire dans la brochure publiée pour le centenaire de sa naissance : « *La Librairie du progrès n'est pas une entreprise commerciale ; son but est de répandre les meilleurs ouvrages qui ont pour objectif la propagande des idées d'avant-garde.* »

Au fond, n'est-ce pas le but que se fixa Maurice Lachâtre durant toute sa carrière ?

Bibliographie

François Gaudin (dir), *Dictionnaires en procès*, coll. "La lexicothèque", Editions Lambert-Lucas, 140 p. (2015)

— *Maurice Lachâtre., éditeur socialiste (1814-1900)*, Editions Lambert-Lucas, 467 p., (2014)

— (éd.) *Maurice Lachâtre, O Espiritismo. Uma nova filosofia*, éd. Institut Lachâtre, Bragança Paulista, São Paulo, Brésil, 155 p., (2014)

— (dir.), *La lexicographie militante. Dictionnaires du XVIIIe et du XXe siècle*, éd. Honoré Champion, 349 p., (2013)

— (éd.), Maurice Lachâtre, *Philosophie nouvelle. Le spiritisme*, suivi de Henri Leboucher, *Le Divinitisme*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, (2012)

— et Jean-Yves Mollier (éds.) *Cinq centimes par jour. Méthodes commerciales d'un éditeur engagé*, Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 84 p., (2008)

— (dir.), *Le monde perdu de Maurice Lachâtre (1814-1900)*, éd. Honoré Champion, 286 p., (2006)

Annexe

Voici le texte qui fut publié dans La Gazette des tribunaux le 25 septembre 1857

But du présent écrit:

Eugène Sue, l'auteur du livre pour la publication duquel ont été condamnés M. de La Châtre, Chabot dit Fontenay et Mme Dondey-Dupré, est mort pendant l'instruction. Il habitait Annecy, en Savoie, et sa rentrée en France lui était interdite. Il n'a pas été appelé à s'expliquer devant M. le juge d'instruction ; il n'a pas pu justifier son but moral, l'intention honnête de son livre, et de se défendre de l'accusation à la suite de laquelle est intervenu le jugement qu'on va lire.

Ce jugement ne se borne pas à condamner comme publicateurs les inculpés ; il a aussi, dans la forme la plus explicite, condamné le livre et flétri les sentiments de l'auteur de qualifications terribles, qui portent une profonde affliction dans les âmes des parents et des amis de l'illustre écrivain.

M de La Châtre, ami dévoué d'Eugène Sue, a interjeté appel pour s'efforcer d'obtenir de la Cour, la réformation de cette douloureuse sentence, non seulement, dans la partie où il est frappé lui-même d'une condamnation qu'il croit imméritée, mais surtout dans la partie qui pèse si cruellement sur la mémoire d'Eugène Sue.

Il lui a semblé que le meilleur moyen de faire connaître à la Cour l'*esprit* dans lequel le livre a été exécuté consisterait à extraire des *préfaces* et des *notes* les explications fournies à ce sujet par l'auteur. Nous espérons que la Cour n'y verra pas cette perversité systématique à laquelle a cru le Tribunal, quand il a placé en tête du jugement cette phrase qui résume toute la condamnation :

“L'auteur des *Mystères du Peuple*, Eugène Sue, n'a entrepris cet ouvrage et ne l'a continué que dans un but évident de démoralisation.”

Nous réunissons donc ici, d'abord le *texte du jugement*, puis les passages des *préfaces* et des *notes* qui nous semblent réfuter les divers motifs de la sentence, en indiquant d'ailleurs, ceux des passages incriminés à la défense desquels peuvent servir ces fragments de l'auteur.

COUR IMPERIALE DE PARIS (chambre correctionnelle)

Président : M. ZANGIACOMI,

Avocat général : M. BARBIER

Audience du mercredi

Jugement rendu le 25 septembre 1857

contre LES MYSTERES DU PEUPLE, par EUGENE SUE

Texte du jugement

1. _ “Attendu que l'ouvrage en seize volumes, intitulé *les Mystères du Peuple ou Histoire d'une Famille de prolétaire à travers les âges*, par Eugène Sue, est resté la propriété de La Châtre, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 1854 ; qu'il l'a publié avec Chabot dit Fontenay ; que la veuve Dondey-Dupré l'a imprimé ;
2. _ “Attendu que si cet ouvrage a été commencé en 1849, il a été continué jusqu'en 1857 ; que, dès lors, ses publicateurs et imprimeur ne peuvent invoquer la prescription, puisqu'il a été publié et imprimé depuis moins de trois ans ; qu'en effet, les huit premiers volumes ont été l'objet de nouveaux tirages, ainsi qu'il résulte du procès verbal de commissaire de police Nusse, en date du 7 mai 1857 ;
3. _ “Attendu que l'auteur des *Mystères du peuple*, Eugène Sue, décédé au cours de la poursuite, n'a entrepris cet ouvrage en 1849 et ne l'a continué jusqu'en 1857 *qu'en haine des institutions et du gouvernement* de son pays, que dans un but évident de démoralisation ;
4. _ “Que l'on y trouve, en effet, dans chaque volume, à chaque page, la négation ou le renversement de tous les *principes* sur lesquels reposent la *religion*, la *morale* et la *société* ;
5. _ “Que la *morale religieuse* y est outragée et travestie, les bonnes mœurs outragées par des descriptions immorales, par des tableaux indécents, obscènes, la morale publique méconnue, abaissée par un *système de réhabilitation* d'actes aussi odieux que criminels flétris à toutes les époques et par toutes les sociétés ;
6. _ “*Qu'Eugène Sue représente* la France comme ayant été partagée de tous temps en deux races, l'une la race franque, conquérante et oppressive, l'autre la race gauloise, conquise et opprimée ; qu'il présente cette division de race comme *ayant traversé tous les âges*, s'étant perpétuée jusqu'à nos jours et ayant amené l'oppression de la classe de la société qu'il appelle la race des prolétaires, successeur des Gaulois, par une autre classe qu'il nomme celle des tyrans couronnés, casqués, mitrés, successeurs des Francs, qu'il excite les *premiers* à se compter et à faire aux seconds une guerre d'extermination ;
7. _ “Qu'à la tête de chacun des volumes des *Mystères du peuple* ; il a mis une légende qui contient un appel à l'insurrection ; qu'il fait l'*apologie* directe et la justification du massacre de *septembre*, du pillage, de l'incendie, du viol, du régicide, *présentant* ces actes criminels comme de justes et légitimes *représailles* que les prolétaires sont en droit d'exercer contre les souverains, la noblesse, les riches, le clergé, les puissants, non seulement à raison des souffrances que ceux qui exerceraient ces vengeances auraient pu endurer, mais encore en raison des maux soufferts par leurs aïeux et de ceux qui attendent leurs descendants ;
8. _ “Qu'il *excite* à arborer le drapeau rouge ; qu'il représente la *propriété* comme une usurpation ;

- 9._ “Qu’il excite à la haine et au mépris du gouvernement établi par la Constitution, en faisant même, dans les deux volumes imprimés en 1857, appel à la République universelle, fondée sur le renversement du gouvernement français d’abord, et ensuite de tous les autres gouvernements ;
- 10._ “Qu’il fait l’éloge des sociétés secrètes, en disant que les membres de cette société ne sont animés que les plus nobles sentiments ; qu’ils ne travaillent qu’à détruire les oppresseurs du peuple, que les insurgés sont d’honnêtes gens qui ne se battent que pour ne pas mourir de faim, pour sauver leurs filles de la prostitution ;
- 11._ “Que la monarchie écrase le pays par la violence, le vol, le meurtre ; que les prolétaires ont toutes les vertus, et qu’il n’y a que vices et corruption partout ailleurs ;
- 12._ “Attendu qu’il y a danger pour la société à laisser plus longtemps en circulation l’ouvrage des *Mystères du Peuple* ; qu’on ne saurait douter de ce danger en présence de la saisie de cet ouvrage, qui a été faite sur la plupart des membres des sociétés secrètes poursuivis et condamnés depuis plusieurs années ;
- 13._ “Attendu, en conséquence, qu’il résulte de l’instruction et du débat qu’en publiant, en vendant et en mettant en vente depuis moins des trois ans l’ouvrage des *Mystères du Peuple*, par Eugène Sue, Maurice La Châtre et Chabot, dit Fontenay, le premier propriétaire, et tous deux publicateurs en commun dudit ouvrage, ont commis les délits : 1° d’outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes moeurs ; 2° d’outrage à la religion catholique ; 3° d’excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres ; 4° d’apologie de faits qualifiés de crimes ou de délits par la loi pénale ; 5° d’attaque contre le principe de la propriété ; 6° d’excitation à la haine et au mépris du gouvernement établi par la Constitution, délits prévus et punis par les articles 6 de la loi du 17 mai 1819, 26 de la loi du 26 mai 1819, 1er de la loi du 25 mars 1822, 3 de la loi du 27 juillet 1849, et 3 et 4 du 18 août 1848 ;
- 14._ “Que la veuve Dondey-Dupré, qui a imprimé *Les Mystères du peuple*, s’est rendue complice des dits délits en assistant, avec connaissance, La Châtre et Chabot, dit Fontenay, dans les faits qui ont préparé ou facilité ces délits et dans ceux qui les ont consommés, et en leur fournissant les moyens de les commettre ;
- 15._ “Faisant l’application à tous les prévenus des dispositions des lois précitées et des art. 59 et 60 à la veuve Dondey-Dupré et de l’art. 464 à ladite ;
- 16._ “Condamne Maurice La Châtre à un an de prison et à 6,000 francs d’amende ; Chabot dit Fontanay, à deux mois de prison et 2,000 francs d’amende, et la veuve Dondey-Dupré, à un mois de prison et à mille francs d’amende ;
- 17._ “Ordonne la destruction des clichés et la suppression de l’ouvrage les *Mystères du Peuple*, par Eugène Sue, de tous les exemplaires saisis et de tous ceux qui pourront l’être, et en ordonne l’entière suppression ;
- 18._ “Ordonne l’insertion du présent jugement dans cinq journaux ;

- 19._ “Condamne Maurice La Châtre, Chabot et la veuve Dondey-Dupré aux frais ;
- 20._ “Les condamne solidairement et par corps ;
- 21._ “Fixe la contrainte, à l'égard de Maurice de La Châtre, à deux ans, à l'égard de Charbot et de la veuve Dondey-Dupré, la fixe à un an.”

Causeries et conférences à la BAI

par Hélène Personnaz



S'il est un point commun aux conférences données au printemps 2016 à la BAI, c'est d'avoir donné à imaginer le Paris du XIX^e siècle dans le quotidien de ses habitants.

Avec **la sociologie de la lecture populaire** brossée par **Étienne Naddeo**, nous avons vécu l'accession à l'écrit de masses qui en avaient été jusqu'alors écartées. Les progrès de l'impression ont d'abord touché les journaux qui ont connu une véritable explosion tant pour le nombre d'exemplaires reproduits que pour le nombre des titres, puis les livres qui se sont diffusés grâce à des éditions populaires, accessibles à des bourses plus modestes.



Le Cabinet des chiffonniers de Madame Lecœur

Gravure de Just L'Hernault, d'après Charles Yriarte, *Le Monde illustré*, Paris, 1862

On peut lire : Messieurs les lecteur sont prié de pas emporter les livres [sic]

Partant des Cabinets de lecture aux ambitions très diverses, obéissant à des logiques marchandes et ne touchant que rarement les couches populaires, Étienne Naddeo a montré comment les bibliothèques populaires, apparues à partir de 1861, témoignaient d'une ambition de diffusion culturelle, dans un esprit qui présida, parallèlement, au développement des cours du soir. Ces bibliothèques ont pu naître grâce à la rencontre entre une bourgeoisie éclairée, dont il était important d'avoir la caution, et le monde ouvrier. Avec le principe du prêt à domicile, elles ont élargi le cercle des lecteurs, à la maison et à l'atelier. Lorsqu'Étienne Naddeo évoque la naissance de la bibliothèque d'Asnières, avec son attention portée à l'existence d'un fonds "jeunesse", parce que l'on fondait beaucoup d'espoirs dans ces enfants nouvellement concernés par l'instruction, lorsqu'il évoque la présence parfois majoritaire de femmes parmi les adhérents, on comprend que cette affaire de lecture a été prise en main par le mouvement associatif dans une perspective qui menait tout droit à la lecture publique. Celle-ci a certes sonné le glas de la quasi totalité des bibliothèques populaires, mais elle en a aussi été la consécration. (Soirée du 14 avril 2016).

Si l'implantation du **Cimetière du Père Lachaise** à partir de 1804 devait répondre à une question de salubrité publique soulevée dès 1737, **Danielle Tartakowsky** nous a fait mesurer à quel point le symbole pouvait recouvrir et dépasser la dimension d'hygiène et d'aménagement du territoire décidé par les édiles.

Les débuts furent marqués par la nécessité d'intéresser à ce cimetière paysager une bourgeoisie nouvellement enrichie et ne possédant pas de caveau de famille. On y fit transporter, pour attirer le client, les restes très présumés de La Fontaine, Molière, Héloïse et Abélard. Il va de pair avec l'invention de la concession perpétuelle, une autre forme d'éternité. Quatremère de Quincy, déjà maître d'œuvre du Panthéon, est chargé de le concevoir (pour ce qui concerne la partie d'origine, "romantique") et, de fait, il l'imagine comme un autre Panthéon. L'Histoire fait qu'il sera approprié par des oppositions successives, en premier lieu avec la présence des tombes des généraux napoléoniens qui, sous la Restauration, se côtoient en une véritable colline des mal aimés du régime. Sur le tombeau du Général Foix, David représente un cortège funèbre aux allures de manifestation. Il faut attendre le Second empire pour que le Père Lachaise s'impose comme le lieu où il est de bon ton d'être enterré. Sous la Troisième République, le pouvoir se réapproprie l'espace dans un souci d'ordre moral en y faisant élever une statue spectaculaire en souvenir des généraux Lecomte et Thomas, tués par les Communards ; une France guerrière écrase de son pied le serpent de la révolte. Mais à leur tour, après l'amnistie de 1880, les survivants de la Commune, via les organisations ouvrières émergentes, font du "Mur" du Père Lachaise un lieu de rassemblement annuel en hommage à leurs morts de mai 1871. Manifestation très encadrée par la police,

Il faudra attendre 1908 pour que ce lieu de sépulture d'une partie des victimes de la Semaine sanglante devienne concession perpétuelle et porte la plaque : *Aux morts de la Commune, 21-28 mai 1871*. Malgré le minimalisme de la mention, l'irruption du mot "Commune", constitue une victoire. À partir de là, le périmètre va devenir, progressivement agrégé aux intellectuels, résistants, dirigeants du parti Communiste, "comme un espace de substitution capable de construire une autre forme de sacralité par l'histoire et par le sang des martyrs, avec des mémoires emboîtées." (Soirée du 12 mai 2016).



Le cimetière du Père Lachaise resta donc plus d'une cinquantaine d'années hors les murs, jusqu'à l'agrandissement de la capitale, en 1860. **Paris change de visage**, comme nous l'a dit **Christiane Demeulenaere-Douyère**, pour résumer ce grand bouleversement administratif qui double la superficie de la ville et fait passer sa population de un million cent mille habitants à un million sept cent mille. Il s'agit d'annexer les communes qui se trouvent situées entre le mur d'octroi des Fermiers généraux et l'enceinte de Thiers, afin de les intégrer dans le plan d'aménagement global de la ville, d'augmenter la sécurité (les forces de l'ordre sont en effet plus nombreuses par nombre d'habitants à Paris que dans les communes visées) et, vraisemblablement, de rattraper par l'imposition les habitants que les travaux d'Hausmann ont rejetés à l'extérieur. Les communes de Passy, Auteuil, Batignolles-Monceau, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle sont supprimées. Des portions de six autres communes sont annexées.

Le droit d'octroi est repoussé jusqu'à la limite de la seconde enceinte. La mise en œuvre de la décision est précédée d'une enquête publique. Les oppositions se manifestent essentiellement à propos du droit d'octroi qui va peser sur des industriels, qui y échappaient jusqu'alors, et sur les particuliers pour les denrées de consommation courante. Mais les possibilités de faire reconnaître les réticences sont assez faibles. La parole est surtout aux humoristes qui se saisissent de l'événement dans la presse.

Comment passer de 12 à 20 arrondissements ? Quel plan adopter ? Comment prendre en compte les susceptibilités ? Comment éviter les doublons de noms de rue ? Comment harmoniser superficies et nombre d'habitants ? Le récit est émaillé d'anecdotes réjouissantes. Quant aux attentes des nouveaux Parisiens pour bénéficier de mesures

d'aménagement à la hauteur de ceux de "l'ancienne" capitale, notamment en matière de voirie, elles mettront fort longtemps avant d'être satisfaites. (Soirée du 23 juin 2016).



C'est précisément dans ce contexte en pleine mutation qu'évoluèrent les protagonistes de la **Chronique familiale dans le Paris du XIX^e siècle** évoquée lors de la soirée du 9 juin 2016 : une jeune fille révoltée, un photographe méconnu et un plumitif sans gloire, venus du village des Batignolles.



Portrait d'Adèle Godet, une jeune fille dans la Commune

Les enregistrements de ces quatre soirées sont écoutables à partir du [Kiosque aux conférences](#) du site de la BAI.

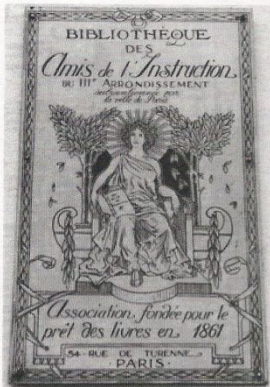
La BAI accueille



Au printemps dernier, la BAI a reçu la visite très active de plusieurs classes. Olivier Chaïbi, ami de notre bibliothèque auquel on doit une conférence sur Proudhon en 2013, a proposé à de jeunes professeurs stagiaires de mener un projet dans nos murs. Plusieurs jeunes femmes en formation à l'ESPE de Créteil où il enseigne, après avoir découvert les lieux, ont préparé des activités pédagogiques pour des classes de niveau CM1 et CM2 venant de l'école élémentaire voisine, du 54 rue de Turenne et de celle du 5 rue Mouraud, du 20^{ème} arrondissement de Paris. Nous vous proposons de découvrir ci-après le compte-rendu de la visite par les élèves de cette dernière école paru dans leur journal "Les News de Mouraud". Prochainement, à partir des travaux déjà menés, nous mettrons en ligne des pistes pédagogiques exploitables.

La Bibliothèque des Amis de l'Instruction

Culture



Nous sommes allés à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, qui se situe rue de Turenne, dans le Marais. On a lu la lettre d'un homme qui voulait envoyer de l'argent à la bibliothèque, mais risquait d'aller en prison pour ce geste.

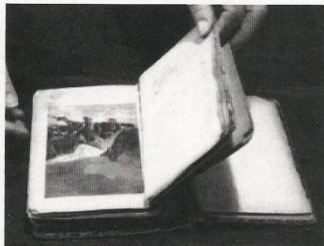
Preston et Gary

Elle a été fondée en 1861, par Jean-Baptiste Girard, sous l'Empire de Napoléon III. Elle permettait d'emprunter des livres. A cette époque, il n'y avait que les riches qui pouvaient avoir des livres.

Ayoub et Roman

Cette bibliothèque a été la première bibliothèque de prêt, elle permettait aux ouvriers, aux artisans, à tous ceux qui n'avaient pas de livres chez eux d'en emprunter.

Imane et Afifé



Cette bibliothèque est petite. Les livres sont anciens et leur titre est écrit en doré.

Ibtissame

On a pu voir un encrier, un buvard, un pupitre et un fichier dans des petits tiroirs. Les livres très anciens ont des pages jaunies par la poussière.

Anis

C'est une bibliothèque très ancienne, qui contient des livres très vieux. Ils sont abîmés et déchirés. Pour ne pas que les pages tombent, on met un fil de laine autour des livres.

Imane et Afifé

On nous a montré un livre avec beaucoup d'illustrations. C'était en fait plusieurs numéros d'un périodique reliés entre eux : *L'Illustration*.

Preston et Gary

Le sais-tu ?

Comment appelle-t-on

- 1) un journal qui paraît tous les jours ?
- 2) un journal qui paraît une fois par semaine ?
- 3) un journal qui paraît une fois par mois ?

1) un quotidien 2) un hebdomadaire 3) un mensuel

Nos journalistes : les CM1A



NHK Educational TV est la chaîne de télévision publique éducative et culturelle japonaise de la NHK (entreprise qui gère les stations de radio et de télévision du service public japonais). C'est la seconde de chaîne de télévision publique du Japon.

Nous avons été contactés par Aki Taguchi, professeur à l'université de Kyoritsu, à Tokyo, spécialiste du XIX^e siècle, et de passage à Paris (elle s'est inscrite immédiatement à la BAI). C'est la spécialiste scientifique de la chaîne. Les représentants de NHK ont pensé que la BAI pourrait servir de cadre à l'introduction des épisodes de la 5^{ème} saison d'une émission d'enseignement du français, de découverte de la France et de ses pôles culturels. Cette émission, très populaire au Japon, et diffusée à une heure de grande écoute, passe deux fois par mois, avec un supplément papier vendu en kiosque. Après une séance de repérage, le tournage a eu lieu pendant une journée à la BAI. Les précautions de sécurité indispensables ont été respectées par l'équipe, très professionnelle, et en présence de trois membres du bureau de la BAI.

La BAI apparaîtra ainsi dans chacune des émissions qui seront présentées par la grande vedette du cinéma Takako Tokiwa².

Bientôt, peut-être, des cars de japonais s'arrêteront rue de Turenne pour découvrir la réalité de notre bibliothèque !...



Séance de repérage



Takako Tokiwa

² Actrice très connue au Japon et internationalement, Takako Tokiwa a reçu le prix de "Meilleure Actrice" aux Japanese Academy Awards en 2005 pour son rôle dans *Akai Tsuki* (Lune rouge). Parmi de très nombreux rôles au cinéma et à la télévision, elle a joué avec Hidetoshi Nishijima dans le film *Cut* de Amir Naderi en 2011.